



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**MATERION**

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

<b>Nom de la substance</b>	Lead Telluride (PbTe)
<b>Numéro d'identification</b>	082-001-00-6 (Numéro index)
<b>Synonymes</b>	Aucun(e)(s).
<b>Numéro de document</b>	L-MSDS0003
<b>Date de publication</b>	le 04-Mai-2015
<b>Numéro de version</b>	01

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations identifiées</b>	Donnée inconnue.
<b>Utilisations déconseillées</b>	Aucun connu.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fournisseur

<b>Nom de la société</b>	Materion Advanced Chemicals Inc.
<b>Adresse</b>	407 N. 13th Street 1316 W. St. Paul Avenue Milwaukee, WI 53233 États-Unis
<b>Division</b>	Milwaukee
<b>Téléphone</b>	414.212.0257
<b>adresse électronique</b>	advancedmaterials@materion.com
<b>Personne à contacter</b>	Noreen Atkinson

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements

**Classification** Repr. Cat. 1;R61, Repr. Cat. 3;R62, Xn;R20/22, R33, N;R50/53

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

##### Dangers pour la santé

Toxicité aiguë, orale	Catégorie 4	H302 - Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë, inhalation	Catégorie 4	H332 - Nocif par inhalation.
Cancérogénicité	Catégorie 1B	H350 - Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction (fertilité, fœtus)	Catégorie 1A	H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Catégorie 2	H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

##### Dangers pour l'environnement

Dangers pour le milieu aquatique, danger de toxicité aiguë	Catégorie 1	H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
Dangers pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 1	H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Résumé des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Pas de classification pour les dangers physiques.
<b>Dangers pour la santé</b>	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Risque possible d'altération de la fertilité. Nocif par inhalation et par ingestion. Danger d'effets cumulatifs.
<b>Dangers pour l'environnement</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**Risques particuliers** Donnée inconnue.

**Principaux symptômes** Donnée inconnue.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 telle que modifiée

**Contient :** Lead Telluride

**Pictogrammes de danger** Aucun(e)(s).

**Mention d'avertissement** Danger

#### Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H332 Nocif par inhalation.

H350 Peut provoquer le cancer.

H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### Conseils de prudence

#### Prévention

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P261 Éviter de respirer les poussières.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Intervention

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION : En cas de malaise, contacter un CENTRE ANTI-POISON/un médecin.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin./en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P391 Recueillir le produit répandu.

#### Stockage

P405 Garder sous clef.

#### Élimination

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

### Informations supplémentaires de l'étiquette

Aucun(e)(s).

### 2.3. Autres dangers

Aucun connu.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

#### Informations générales

Nom chimique	%	N° CAS/n° CE	Numéro d'enregistrement REACH	Numéro index	Notes
Lead Telluride	100	1314-91-6 215-247-1	-	082-001-00-6	#
<b>Classification :</b>	<b>DSD:</b> Repr. Cat. 1;R61, Repr. Cat. 3;R62, Xn;R20/22, R33, N;R50/53				A,E,1
	<b>CLP :</b> Acute Tox. 4;H302, Acute Tox. 4;H332, Carc. 1B;H350, Repr. 1A;H360FD, STOT RE 2;H373, Aquatic Acute 1;H400, Aquatic Chronic 1;H410				1,A

## SECTION 4: Premiers secours

**Informations générales** Donnée inconnue.

#### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Donnée inconnue.
Contact avec la peau	Donnée inconnue.
Contact avec les yeux	Donnée inconnue.
Ingestion	Donnée inconnue.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Donnée inconnue.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Donnée inconnue.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Risques généraux d'incendie Donnée inconnue.

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Donnée inconnue.
Moyens d'extinction inappropriés	Donnée inconnue.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Donnée inconnue.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	Donnée inconnue.
---	------------------

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	Donnée inconnue.
Pour les secouristes	Donnée inconnue.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement Donnée inconnue.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Donnée inconnue.

6.4. Référence à d'autres sections Donnée inconnue.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Donnée inconnue.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Donnée inconnue.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Donnée inconnue.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Limites d'exposition professionnelle

##### Finlande. Limites d'exposition sur le lieu de travail

Matière	Type	Valeur
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	VLCT	0,3 mg/m <sup>3</sup>
	VME	0,1 mg/m <sup>3</sup>
		0,1 mg/m <sup>3</sup>

**La France. INRS, Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques**

Matière	Type	Valeur
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	VME	0,1 mg/m <sup>3</sup>
		0,1 mg/m <sup>3</sup>

**Hongrie. LEP. Décret joint relatif à la sécurité chimique sur le lieu de travail**

Matière	Type	Valeur
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	VME	0,15 mg/m <sup>3</sup>

**Luxembourg. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (Annexe I & III) Memorial A**

Matière	Type	Valeur
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	VME	0,15 mg/m <sup>3</sup>

**Malte. LEP. Valeurs limites d'exposition professionnelle (L. N. 277 de la Loi sur l'autorité d'hygiène et de sécurité professionnelle (CAP 424), programmes I et V)**

Matière	Type	Valeur
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	VME	0,15 mg/m <sup>3</sup>

**Pays-Bas. LEP (obligatoires)**

Matière	Type	Valeur	Forme
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	VME	0,15 mg/m <sup>3</sup>	Poussière et fumées.

**Norvège. Normes administratives pour les contaminants sur le lieu de travail**

Matière	Type	Valeur	Forme
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	Vle	0,05 mg/m <sup>3</sup>	Poussière et fumées.

**Pologne. CMA. Ministère du travail et de la politique sociale, sur les concentrations et les intensités maximales admissibles en environnement professionnel**

Matière	Type	Valeur
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	VLCT	0,03 mg/m <sup>3</sup>

**Portugal. Decree-Law No. 24/2012, Binding Occupational Exposure Limit Values, Annex I (Diário da República - I.a série - No. 26)**

Matière	Type	Valeur
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	VME	0,15 mg/m <sup>3</sup>

**Roumanie. LEP. Protection des travailleurs contre l'exposition aux agents chimiques sur le lieu de travail**

Matière	Type	Valeur
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	VLCT	0,1 mg/m <sup>3</sup>
	VME	0,05 mg/m <sup>3</sup>

**UE. Directive 98/24/CE : concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, Annexe 1, listes des valeurs limites contraignantes d'exposition professionnelle**

Matière	Type	Valeur
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	VME	0,15 mg/m <sup>3</sup>

**Valeurs limites biologiques****Finland. HTP-arvot, App 2., Valeurs limites biologiques, (BRA/BGV) , Social Affairs and Ministry of Health**

Matière	Valeur	Déterminant	Spécimen	Temps échantill.
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	1,4 umol/l	Plomb	Sang	*

\* - Pour plus de détails sur l'échantillonnage, consulter le document source.

**Allemagne. TRGS 903, liste VLB (valeur limite biologique)**

Matière	Valeur	Déterminant	Spécimen	Temps échantill.
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	300 µg/L	Blei	Sang	*

\* - Pour plus de détails sur l'échantillonnage, consulter le document source.

**Hongrie. Ordonnance relative à la sécurité chimique sur le lieu de travail, décret joint n° 25/2000 (Annexe 2) : valeurs limites des indices (de l'effet) d'expositions biologiques admissibles**

Matière	Valeur	Déterminant	Spécimen	Temps échantill.
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	300 µg/L	plomb	Sang	*
	1,5 µmol/l 100 µmol/mol hb	plomb zinc protoporphyrin (for pre-screening)	Sang Hémoglobine e dans le sang	*

\* - Pour plus de détails sur l'échantillonnage, consulter le document source.

**Luxembourg. Valeurs limites biologiques (Annexe II), Mémorial A, n° 96, p. 1948**

Matière	Valeur	Déterminant	Spécimen
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	70 ug/ml	Pb	Sang

**Portugal. Decree-Law No. 24/2012, Binding Biological Limit Values, Annex II (Diário da República - I.a série - No. 26)**

Matière	Valeur	Déterminant	Spécimen
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	70 µg/100 ml	Chumbo	Sang

**Slovaquie. VLB (valeur limite biologique). Ordonnance 355/2006 concernant la protection des travailleurs exposés à des agents chimiques, annexe 2**

Matière	Valeur	Déterminant	Spécimen	Temps échantill.
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	100 µg/L	Plomb	Sang	*
	4,03 mg/g	δ-Aminolevulinic acid	Créatinine urinaire	
	0,2 mg/g	Coproporphyrin	Créatinine urinaire	*
	6 mg/l	δ-Aminolevulinic acid		
	0,3 mg/l	Coproporphyrin	Urine	*

\* - Pour plus de détails sur l'échantillonnage, consulter le document source.

**Espagne. Valeurs Limites Biologiques (VLB), Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle aux agents chimiques, Tableau 4**

Matière	Valeur	Déterminant	Spécimen	Temps échantill.
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	70 µg/dL	Plomo	Sang	*

\* - Pour plus de détails sur l'échantillonnage, consulter le document source.

**UE. Directive 98/24/CE : concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, Annexe II, Valeurs limites biologiques contraignantes et mesures de surveillance de la santé**

Matière	Valeur	Déterminant	Spécimen
Lead Telluride (CAS 1314-91-6)	70 µg/100 ml	Plomb	Sang

**Procédures de suivi recommandées** Donnée inconnue.

**Dose dérivée sans effet (DNEL)** Donnée inconnue.

**Concentrations prédites sans effet (PNEC)** Donnée inconnue.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Contrôles techniques appropriés** Donnée inconnue.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Informations générales** Donnée inconnue.

**Protection des yeux/du visage** Donnée inconnue.

**Protection de la peau**

- Protection des mains	Donnée inconnue.
- Divers	Donnée inconnue.
Protection respiratoire	Donnée inconnue.
Risques thermiques	Donnée inconnue.
Mesures d'hygiène	Donnée inconnue.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Donnée inconnue.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

État physique	Solide.
Forme	Donnée inconnue.
Couleur	Donnée inconnue.
Odeur	Sans objet.
Seuil olfactif	Donnée inconnue.
pH	Donnée inconnue.
Point de fusion/ point de congélation	Donnée inconnue.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Donnée inconnue.
Point d'éclair	Donnée inconnue.
Taux d'évaporation	Donnée inconnue.
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	
limite inférieure d'inflammabilité (%)	Donnée inconnue.
limite supérieure d'inflammabilité (%)	Donnée inconnue.
Pression de vapeur	Donnée inconnue.
Densité de vapeur	Donnée inconnue.
Densité relative	Donnée inconnue.
<b>Solubilité(s)</b>	
Solubilité (dans l'eau)	Donnée inconnue.
Solubilité (autre)	Donnée inconnue.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée inconnue.
Température d'auto-inflammabilité	Donnée inconnue.
Température de décomposition	Donnée inconnue.
Viscosité	Donnée inconnue.
Propriétés explosives	Donnée inconnue.
Propriétés comburantes	Donnée inconnue.

### 9.2. Autres informations

Formule moléculaire	PbTe
---------------------	------

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Donnée inconnue.
10.2. Stabilité chimique	Donnée inconnue.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Donnée inconnue.
10.4. Conditions à éviter	Donnée inconnue.
10.5. Matières incompatibles	Donnée inconnue.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Donnée inconnue.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

**Informations générales** Donnée inconnue.

### Informations sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** Donnée inconnue.

**Contact avec la peau** Donnée inconnue.

**Contact avec les yeux** Donnée inconnue.

**Ingestion** Donnée inconnue.

**Symptômes** Donnée inconnue.

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Aucune information disponible.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Donnée inconnue.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Donnée inconnue.

**Sensibilisation respiratoire** Donnée inconnue.

**Sensibilisation cutanée** Donnée inconnue.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Donnée inconnue.

### Cancérogénicité

#### Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Lead Telluride (CAS 1314-91-6)

2A Probablement cancérogène pour l'homme.

**Toxicité pour la reproduction** Donnée inconnue.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique** Donnée inconnue.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée** Donnée inconnue.

**Danger par aspiration** Donnée inconnue.

**Informations sur les mélanges et informations sur les substances** Donnée inconnue.

**Autres informations** Donnée inconnue.

## SECTION 12: Informations écologiques

**12.1. Toxicité** Il n'y a pas de données de toxicité pour ce ou ces ingrédients.

**12.2. Persistance et dégradabilité** Donnée inconnue.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation** Donnée inconnue.

**Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)** Donnée inconnue.

**Facteur de bioconcentration (FBC)** Donnée inconnue.

**12.4. Mobilité dans le sol** Donnée inconnue.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance ou ce mélange n'est pas classé comme PBT ou vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes** Donnée inconnue.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets résiduels** Donnée inconnue.

**Emballage contaminé** Donnée inconnue.

**Code des déchets UE** Donnée inconnue.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### ADR

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

### RID

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

### ADN

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

### IATA

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

### IMDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations de l'UE

##### **Regulation (EC) No. 1005/2009 on substances that deplete the ozone layer, Annex I, as amended**

N'est pas listé.

##### **Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances (CE) qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II, avec ses modifications**

N'est pas listé.

##### **Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I**

N'est pas listé.

##### **Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 1**

N'est pas listé.

##### **Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 2**

N'est pas listé.

##### **Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 3**

N'est pas listé.

##### **Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V**

N'est pas listé.

##### **Règlement (CE) n° 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II, avec ses modifications**

Lead Telluride (CAS 1314-91-6)

##### **Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA**

N'est pas listé.

#### Autorisations

##### **Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements**

N'est pas listé.

##### **Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications**

Lead Telluride (CAS 1314-91-6)

#### Restrictions d'utilisation

##### **Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation**

Non réglementé.

##### **Directive 2004/37/CE : concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail, avec ses modifications**

N'est pas listé.

##### **Directive 92/85/CEE : concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail, avec ses modifications**

N'est pas listé.



## Other EU regulations

**Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Lead Telluride (CAS 1314-91-6)

**Directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, avec ses modifications**

Lead Telluride (CAS 1314-91-6)

**Directive 94/33/CE concernant la protection des jeunes au travail, avec ses modifications**

N'est pas listé.

**Réglementations nationales** Donnée inconnue.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique** Donnée inconnue.

## SECTION 16: Autres informations

**Liste des abréviations** Donnée inconnue.

**Références** Donnée inconnue.

**Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange** Donnée inconnue.

**Texte intégral des avertissements ou des phrases R et des mentions H en Sections 2 à 15**

R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.  
R33 Danger d'effets cumulatifs.  
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R61 Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.  
R62 Risque possible d'altération de la fertilité.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H332 Nocif par inhalation.  
H350 Peut provoquer le cancer.  
H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Informations de révision** Aucun(e)(s).

**Informations de formation** Donnée inconnue.